



La rentrée scolaire et la prudence

Dans ce numéro :

<i>Animations</i>	2
<i>Départ des préventionnistes</i>	2
<i>Conseil du mois</i>	3
<i>Quiz du mois</i>	3
<i>Le potin du mois</i>	4
<i>À surveiller</i>	4

Vincent Huet se lève tôt depuis le début des classes.

En effet, il accompagne les agents sociocommunautaires du PDQ 15 (Martine Lalumière, Bernard Metcalfe et Catherine Toulet) pour des activités de sensibilisation des piétons et des conducteurs de véhicules aux abords des écoles de l'arrondissement.

Une attention particulière est portée aux zones de débarcadère. Une autre activité de sensibilisation est prévue aux abords d'un CPE de Saint-Henri.

Drapeaux de la paix



Durant l'été, nous avons invité les enfants rencontrés lors des kiosques ou des animations, à dessiner son drapeau de la paix. Ainsi, c'est près de 250 drapeaux qui seront exposés lors de la Journée de la Paix le 22 septembre prochain. Vous les trouverez au Centre de Loisirs Mgr Pigeon, au CRCS St-Zotique et au Centre Sportif de la Petite-Bourgogne.

Carnets d'identité

Dans quelques semaines nous reprendrons cette activité. En effet, en collaboration avec le PDQ 15, nous offrons de photographier les jeunes des CPE, garderies et maternelles. Nous collons la photo prise dans un carnet d'identité que nous remettons aux parents.





Animations

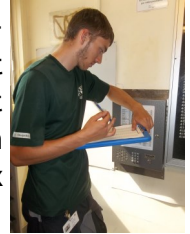
Les enseignants et les directions des écoles du Sud-Ouest sont à compléter leurs demandes pour les animations que nous offrons dans les écoles (résolution de conflits, intimidation, cyberintimidation, prévention de l'adhésion aux gangs, gardiens avertis, etc.). Il en va de même pour les groupes aînés (prévention de l'abus, de la violence et de la fraude, déplacements sécuritaires, intimidation, etc.). Déjà les agendas de Céline, d'Élise et de Vincent se remplissent.



Départ des préventionnistes

Après un été bien rempli, nos six préventionnistes (Vincent, Corinne, Alejandro, Pénélope, Simon et Sarah) ont repris le chemin de l'école. Durant l'été ils ont effectué 125 patrouilles à vélo dans les parcs et les rues de l'arrondissement. Ils ont tenu 19 séances de burinage de vélo

aux abords du canal Lachine, ont offert 38 représentations de spectacles de marionnettes, ont visité 9 résidences pour aînés, ont participé à 19 kiosques d'information et sont allés à 17 reprises dans le parc Angrignon pour le projet Tolérance Zéro. Merci à eux tous pour leur énergie et leur enthousiasme. Merci également à Céline Berck, Élise Campeau et Vincent Huet qui ont su relever le défi d'encadrer et d'accompagner ces six jeunes.



C'est grâce au soutien financier de l'arrondissement dans le cadre de l'entente Alliance pour la Solidarité (Ville-MESS), à celui des Caisses Desjardins du secteur et au programme Emploi Été Canada (comtés Jeanne-LeBer et LaSalle/Énard) que ces activités ont été réalisées.





Le conseil du mois

Ah! Septembre!

La rentrée scolaire, l'excitation de retrouver les amis, raconter les vacances, etc.

Début d'année scolaire rime souvent avec résolutions: utiliser le transport actif pour se rendre à l'école, manger des lunches plus santé, donner une boîte à lunch « zéro déchet » pour le dîner, etc.

Vous avez décidé que vos enfants étaient assez vieux pour marcher à l'école cette année, mais vous craignez qu'il ne lui arrive malheur?

Voici quelques conseils afin de mieux préparer votre enfant à marcher (ou pédaler) de la maison à l'école et vice-versa :

- * Marchez l'itinéraire avec lui une ou deux fois avant qu'il ne le fasse seul.
- * Calculez le temps que vous prenez pour vous rendre du point A au point B, ainsi vous saurez vers quelle heure il doit partir le matin et vers quelle heure il devrait être de retour à la maison le soir.
- * Voyez avec lui quels sont les endroits sur le chemin de l'école où il peut obtenir de l'aide (commerces, bibliothèque, restaurants, foyers Parents-Secours...) et notez les heures d'ouverture et de fermeture. Ainsi, il saura, s'il a peur, où obtenir de l'aide.



Quiz du mois

Vous venez déposer votre enfant à l'école et vous repartez?

Excellent, il y a des zones de débarcadère spécialement pour ça!

Lequel de ces symboles indique que vous pouvez arrêter votre véhicule?



Réponse : A

Le panneau B indique une interdiction de s'arrêter, ce qui veut dire que vous ne pouvez, en aucun temps, immobiliser votre véhicule dans cette section. Soyez donc vigilant et stationnez plus loin s'il n'y a pas de place! Un peu de marche ne vous fera pas de tort!



Le potin du mois

Une faiblesse...

Quelquefois nous pouvons être victime d'étourdissement, de faiblesse ou de malaise. Cependant, avez-vous déjà entendu parler de faiblesse de...cuisse?

Parlez-en à Élise Campeau : elle est affligée de ce mal depuis quelques jours.

Lors d'une rencontre d'équipe, Élise qui est assise à côté de Céline, veut se lever. Elle vacille et se raccroche à Céline qui a l'impression que son épaule va rentrer dans le plancher.



Heureusement, Élise parvient à se redresser et le tout se termine dans un éclat de rire!

À surveiller



9 septembre

Conseil d'administration de Prévention Sud-Ouest

10 septembre

Rencontre du Regroupement des organismes mandataires de Tandem

13 septembre

Fête de quartier à St-Henri

22 septembre

Drapeaux de la paix

7 octobre

Conseil d'arrondissement

9 octobre

Table de sécurité urbaine de l'arrondissement